

Information aux parents, élèves qui participent au séjour ski et à la vente des chocolats

Vous avez reçu un bon de commande concernant « la vente de chocolats » à nous remettre au plus tard pour le 8 décembre 2017.

La date change et est avancée. Toutes les commandes de chocolats doivent nous parvenir **au plus tard le lundi 27 novembre 2017** car l'organisme avec lequel nous travaillons ne nous garantit pas d'avoir les chocolats à temps. Aussi, pour pouvoir vous les remettre avant les vacances de Noël, il est impératif de respecter ce nouveau délai. Nous vous remercions de votre compréhension et nous vous prions de nous excuser pour ce désagrément.

- Rappel : le bon de commande dûment complété et l'argent collecté (*si chèque, il doit être établi à l'ordre du FSE Collège E.Herriot.*) sont à remettre aux professeurs d'EPS.